



MARCHE A PROCEDURE ADAPTÉE CAHIER DES CHARGES

VOYAGE SCOLAIRE EN BOURGOGNE GALLO-ROMAINE Printemps 2025

CHAPITRE I - IDENTIFIANTS

A - IDENTIFICATION DE LA PERSONNE PUBLIQUE

Pouvoir adjudicateur : **Collège Pierre et Marie Curie de Pont-Audemer (27)**

Représenté par : M. Pascal RIETTE (chef d'établissement)

Comptable assignataire des paiements : Mme Marie-Claire LEPAUMIER (Agent Comptable du Collège Pierre et Marie Curie)

B – OBJET DU MARCHÉ _ VOYAGE DECOUVERTE DE LA BOURGOGNE GALLO-ROMAINE N° 2024-1

Ce marché a pour objet l'organisation d'un voyage scolaire en BOURGOGNE pour un effectif de 49 élèves encadrés par 4 accompagnateurs.

Voyage scolaire en Bourgogne

C – PROCÉDURE

Le Marché passé selon une procédure adaptée conformément aux dispositions du code de la Commande publique.

CHAPITRE II. RÈGLEMENT DE CONSULTATION

Date de signature: 25/09/2024

A. Date et heure limites de dépôt des offres et modalités d'envoi :

Le mercredi 25 septembre 2024 à 16h00 sur le site de l'AJI : www.cji.fr

Référence : Séjour découverte de la Bourgogne gallo-romaine- n° 2024-1

B. Pièces constitutives du marché

Le présent document comporte 6 pages numérotées de 1 à 6.

Le marché est constitué par les documents contractuels suivants :

- Le présent document valant Cahier des Clauses Particulières
- Le programme du voyage
- L'Acte d'Engagement

C. Critères de choix avec leur ordre de priorité

Critères	Pondération
1. La qualité de la prestation globale: - Respect de la période /dates - Qualité et respect du programme - Conditions d'annulation	50%
2. Le prix de la prestation	30%
3. Les services associés	20%

D. Coordonnées pour les demandes de renseignements :

Madame Fabienne TURLET, Gestionnaire du Collège Pierre et Marie Curie (Pont-Audemer-27500)

Tél. : 02 32 41 40 15

Mail : int.0270036t@ac-normandie.fr

D. Variantes

Les variantes ne sont pas acceptées

Article 1 : Description du marché

Le présent marché a pour objet un voyage scolaire en Bourgogne (cf description en annexe).

Il comprend le transport, l'hébergement, la restauration, les visites et les assurances.

Durée : 3 jours dont 2 nuits (comprenant le transport)

*Dates : **printemps 2025***

Mode de transport : autocar

Hébergement : logement en hôtel ou équivalent

Repas : pension complète (adaptée selon les sorties)

Nombre de participants et d'accompagnateurs :

- 49 élèves et 4 accompagnateurs

*Tarif maximum par personne : **300.00€***

Le marché est passé sous une forme adaptée conformément au code de la Commande publique.

Eu égard à la procédure de consultation choisie, la remise des offres ne fera pas l'objet d'une indemnisation des candidats.

Article 2 : Allotissement

Le marché ne comporte pas de lots.

Article 3 : Détail des prestations et des prix

Les prix sont réputés comprendre **toutes** les dépenses résultant de l'exécution des prestations :

- le transport en autocar grand tourisme (y compris les péages, les frais de parking, les repas et hébergements du ou des conducteurs),
- l'hébergement des élèves et des accompagnateurs en centre d'hébergement
- la restauration des élèves et des accompagnateurs en pension complète (restaurants ou paniers repas) du petit-déjeuner l'arrivée au déjeuner du dernier jour.
- les entrées dans différents sites en lien avec le thème du voyage et/ou les réservations
- les éventuels ateliers et/ou visites guidées
- **garantie annulation totale du groupe** (Covid, attentat ou autre événement de force majeure)
- **assurance annulation individuelle**

Les prix sont fermes pour la durée du marché. Ils pourront toutefois être recalculés en fonction de l'effectif réel.

En cas de variation d'effectifs, le prestataire devra indiquer la variation du coût par participant.

Tous les documents sont rédigés en français, toutes les sommes sont exprimées en euros et en TTC.

Article 4 : Exécution du marché

Les conditions du marché qui s'appliquent sont celles définies dans le présent Règlement de consultation.

➤ Obligations des titulaires :

Les services et prestations sur place devront correspondre exactement à ceux proposés dans l'offre.

Les titulaires devront disposer d'un contrat couvrant leur responsabilité civile et professionnelle à l'égard des tiers pour tous les dommages corporels et matériels et immatériels pouvant survenir à l'occasion de l'exécution du marché, y compris les erreurs, fautes omissions ou retards dans l'exécution des prestations.

Les entreprises de transport devront être en conformité avec la réglementation sur le temps de conduite et de repos).

Article 5 : Pièces constitutives du marché (contenu des plis et date limite de réception des offres)

Le marché est constitué par les documents contractuels ci-dessous énumérés :

- Le présent document « règlement de consultation » signé et complété
- L'acte d'engagement signé par la personne habilitée à engager la responsabilité de l'entreprise
- Un RIB
- Déroulé du séjour
- Devis détaillé avec la mention de prix HT et TTC (coût détaillé des prestations) cf article 4 du chapitre III du présent document ...

Article 6 : Règlement

➤ **Mode de règlement**

Le mode de règlement proposé par l'établissement est le mandat administratif, avec virement dans un délai de 30 jours, à compter de la réception de la facture.

2 acomptes de 30% et le solde au moins un mois avant le départ.

Le versement du solde ne pourra être effectué que lors de la remise des documents permettant la réalisation du séjour, après service fait (Cf circulaire 2005 022 du 2/2/2005).

Article 7 : Modalités d'annulation

Le contrat devra détenir une clause précisant les frais en cas d'annulation d'un participant.

Le remplacement d'un participant sera possible jusqu'au départ et ne sera pas facturé.

En cas d'annulation du voyage pour raisons de force majeure, l'intégralité des sommes versées sera remboursée à l'établissement.

Article 8 : Modalités de notification d'attribution du marché

La publication de l'avis d'attribution du marché sur le site <http://web.aji-france.com> vaudra notification du marché au candidat retenu.

CHAPITRE IV – ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Je soussigné(e) (nom - prénom) :
Agissant au nom et pour le compte de :
(Intitulé complet et forme juridique de la société)

Domicilié à :
N° de téléphone :
Courriel :
Ayant son siège à :
Immatriculation à l'INSEE :

- SIREN :
- APE :
- Inscription au RC :

Ayant pris connaissance de toutes les dispositions particulières du présent règlement de consultation, accepte sans modification ni réserve :

1. M'engager à exécuter les prestations, objet du marché, détaillées au présent document

Montant TTC :€
Prix TTC par participant :€

2. Affirme, sous peine de résiliation de plein droit du marché, ne pas tomber, sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 50 modifié de la loi 52-401 du 14 avril 1952.

3. Demande que les sommes dues au titre du présent marché soient portées au crédit du compte suivant (joindre un RIB)

A le.....

Le candidat (nom - prénom) :

Signature
(Précédée de la mention lu et approuvé)

Cachet de la société

ANNEXE –SÉJOUR DE « DÉCOUVERTE DE LA BOURGOGNE GALLO-ROMAINE »

- 49 élèves latinistes
- 4 accompagnateurs
- 3 jours/2 nuits (printemps 2025)

Hébergement : En hôtel ou équivalent (Pension complète)

Départ de Pont-Audemer

Jour 1 **ALESIA**

Visite Commentée ; Visite guidée de la ville Gallo-Romaine / Visite guidée du musée : découverte des différentes époques (gauloise, guerre des Gaules, gallo-romaine) et thématiques (militaire, vie quotidienne, religion, mythe gaulois..)

Jour 2 **BIBRACTE** : visite du site et atelier.

Jour 3 **VILLE D'AUTUN**

Visite guidée panoramique
Théâtre Antique, Porte Saint-André, Porte d'Arroux, Temple de Janus et Remparts.

... Trajet de retour et ...Arrivée à Pont-Audemer